

## Sommaire

### Situation de la sécurité alimentaire

Les indicateurs macro-économiques.....2

La situation du pays.....3

La CNSA en ligne .....8

### Nous avons rencontré pour vous:

OCHA.....8

### Prix des produits alimentaires:

Importés..... 11

Agricoles .....12

### Le saviez-vous?

Activités et événements du trimestre ....13



#### Rédaction:

Danielle AVIN  
Douby EXANTUS  
Gary MATHIEU  
Thomas LALIME  
OCHA

Edition: CNSA

Dépôt légal # 03-05-146



*Ce document a été réalisé avec l'aide de l'Union européenne. Son contenu relève cependant, de la seule responsabilité de la CNSA et ne peut en aucun*

*cas être considéré comme reflétant la position de l'Union européenne.*

Nous voici de nouveau ensemble pour notre revue trimestrielle de la situation de la sécurité alimentaire. Nous nous trouvons face à un double contexte :

### Une toile de fond catastrophique pour la sécurité alimentaire :

Les terribles inondations des 23 et 24 mai 2004 ont causé des dégâts dans quatre des dix départements du pays avec comme conséquences : plus de 36.000 personnes affectées, plus de 1500 Ha de plantations détruites, des infrastructures d'irrigation, de communication à réhabiliter, des populations à relocaliser. Et les causes de cette catastrophe sont beaucoup plus structurelles que conjoncturelles.

Parallèlement à cette tragédie causée par l'eau, la sécheresse a fait sentir ses effets pernicioeux, en particulier dans le département du Nord'Ouest. Là encore des interventions s'attaquant aux causes structurelles permettront d'amoinrir considérablement les effets sur nos populations de perturbations climatiques inopinées mais de plus en plus fréquentes.

Enfin, nous avons eu les incendies répétés de marchés publics et de magasins, aux Gonaïves, à Port-au-Prince... causant l'anéantissement des moyens de subsistance d'un grand nombre de petits commerçants et une insécurité alimentaire accrue pour des centaines de foyers.

### Des perspectives d'espoir :

Cependant, à côté de cette toile de fond sombre, brillent des perspectives d'espoir : les demandes adressées par le Gouvernement Haïtien à la Solidarité Internationale ont rencontré des réponses tout à fait positives et généreuses. L'ensemble des programmes gouvernementaux de réhabilitation de notre économie au niveau du Cadre de Coopération Intérimaire (CCI), mis sur pied en deux mois par des équipes gouvernementales appuyées de consultants nationaux et internationaux a reçu une garantie de financement.

Les potentialités sont là ! A nous de jouer ! Saurons-nous, main dans la main, mettre de coté nos divergences? Saurons nous, -instances gouvernementales, secteur privé, société civile, communauté internationale- tenir compte des leçons du passé et travailler ensemble, en synergie, pour sortir enfin ce pays de la situation de vulnérabilité aigue qui est la sienne depuis plusieurs décennies ?

Chers lecteurs, bon trimestre et bonne lecture de ce document .

**La Coordonnatrice**



## Les indicateurs macro-économiques et Sécurité Alimentaire

### Indicateurs macroéconomiques

#### Méthodologie

Les indicateurs retenus sont ceux qui présentent une corrélation –ne serait-ce que théorique- avec la situation de la sécurité alimentaire. Ils sont, en grande partie, fournis par les institutions partenaires. Cependant la CNSA, dans beaucoup de cas, y a opéré des ajustements et des adaptations. L'analyse est essentiellement comparative. Elle se propose d'étudier l'évolution du niveau de ces indicateurs par rapport à celui du trimestre janvier /mars 2004 ainsi que le niveau de l'année précédente à la même époque. Des représentations graphiques sont aussi proposés en vue de faciliter la compréhension.

Deux principaux indicateurs sont retenus : l'inflation et le taux de change. Le premier permet d'apprécier le pouvoir d'achat des ménages, c'est-à-dire leur

capacité à se procurer des biens et services. Quatre niveaux d'analyse sont envisagés. Ils s'agit, d'une part, de l'inflation générale comme indice synthétique et d'autre part, d'une décomposition de cet indice en ses composantes concernant les secteurs alimentaire, médical et du transport. Cette ventilation (décomposition) aide à répartir les dépenses des ménages entre les secteurs retenus. Le deuxième, le taux de change, spécialement au cours de cette dernière décennie, joue un rôle prépondérant dans la détermination du bien-être de la société haïtienne. Il est positivement corrélé avec le niveau des prix des biens. Plus il est élevé, plus le niveau des prix l'est car, en Haïti ces biens sont généralement importés. Ceux qui ne le sont pas –certains produits agricoles- sont vendus à un prix leur permettant de se procurer des produits importés.

Tableau 1.- Evolution générale des indicateurs macro-economiques retenus

	Jan	Feb	Mar	Jan-Mars	Apr	May	Jun	Avr-Juin	Variation
<b>Taux de change</b>	43.4428	43.9299	40.6702	<b>42.6810</b>	38.1618	37.3971	36.3213	37.2934	-12.62%
<b>Inflation generale</b>	25.83%	22.64%	20.83%	<b>23.10%</b>	25.37%	25.09%	24.08%	24.85%	7.56%
<b>Secteur Transport</b>	22.38%	7.19%	7.45%	<b>12.34%</b>	7.64%	8.56%	8.55%	8.25%	-33.16%
<b>Secteur Medical</b>	31.79%	30.04%	25.03%	<b>28.95%</b>	27.37%	23.57%	22.45%	24.46%	-15.50%
<b>Secteru Alimentaire</b>	27.91%	26.73%	26.75%	<b>27.13%</b>	35.49%	35.06%	31.91%	34.15%	25.88%

Source: CNSA d'après BRH  
Note: La variation a été calculée par rapport au trimestre janvier-mars

#### Analyse Générale et Sectorielle

##### Taux de change

Le niveau moyen du taux de change gourde/dollar observé pour le trimestre avril-juin 2004 s'élève à 37.2934 –taux de référence de la Banque Centrale. Soit une baisse de 12.62 % par rapport au niveau de 42.681 gourdes pour un dollar du dernier trimestre. Cependant, cette baisse n'a nullement influencé le niveau des prix en général et des produits alimentaires en particulier. Si ces derniers suivent de manière automatique toute augmentation du taux de change, ils se montrent presque insensibles à la baisse observée sur le marché de change ces derniers mois. L'augmentation du taux de change aggrave les conditions de vie des ménages mais sa

diminution ne les a pas amélioré pour autant. Par rapport à l'année précédente, la baisse du taux de change est de 9.68 % -41.29 % en avril-juin 2003 à 37.29 % en avril-juin 2004.

##### Inflation générale

24.85 % , c'est le niveau de l'inflation générale pour la période allant du mois d'avril au mois de juin 2004. Une légère hausse par rapport au niveau de 23.10 % enregistré au cours de la période janvier-mars 2004. Pour les six premiers mois de l'année 2004, le niveau d'inflation le plus faible a été enregistré au cours du mois de mars, soit 20.83 %. Mais cette baisse significative, survenue après les remous politiques et économiques des événements du 29

février, n'a duré qu'un mois puisqu'en avril le taux d'inflation a atteint 25.37 %. En effet, mars 2004 a été le théâtre, de la part des différents acteurs de la vie économique, d'anticipations de toutes sortes. Les uns plus optimistes que les autres. On voyait à l'horizon les possibilités de relance de l'économie nationale. Mais au fur et à mesure que le temps passait, les agents économiques devenaient beaucoup plus réalistes voire pessimistes. L'insécurité y est pour beaucoup. Il faut aussi noter qu'une baisse significative d'environ 39.5 % du niveau de l'inflation est observée par rapport au même trimestre de l'année 2003 fixé à 40 %.

### Secteur transport

Le transport a connu, tout au cours de l'année 2003, des niveaux élevés d'inflation oscillant entre 76.27 % (janvier) et 113.14 % (avril). Il a débuté l'année 2004 avec une moyenne, à la baisse, de 22.38 % pour passer respectivement à 7.19 % et 7.45 % aux mois de février et de mars. Ainsi, la moyenne pour le premier trimestre 2004 a été de 12.34 %. Pour le trimestre suivant : avril-juin, le niveau est fixé à 8.25 %, soit une baisse de 33.16 % par rapport au trimestre janvier-mars -91.33 % par rapport à l'année 2003!-

Cependant, en dépit du fait que le transport joue un rôle prépondérant dans la détermination des prix des produits alimentaires, l'effet de cette baisse n'est guère sensible sur ce secteur qui a enregistré une hausse de 25.88 % pour le trimestre avril-juin.

### Secteur médical

Quant au secteur médical, le niveau d'inflation a connu une baisse de 15.50 %, passant de 28.95 % le trimestre précédent à 24.50%. Cependant, les sollicitations des soins de santé ont diminué. Est-ce par absence de capacité de paiement des ménages ou par diminution des besoins ?

Par rapport à l'année précédente à la même époque, la baisse de l'inflation dans le secteur santé est encore plus poussée : 33.97% (37.05 en 2003 contre 24.46 en 2004).

### Secteur alimentaire

La hausse de l'inflation générale sur la période avril-juin provient substantiellement de l'augmentation de l'inflation au niveau du secteur alimentaire qui a passé de 27.13 % pour la période janvier-mars à 34.15 % pour la période avril-juin. Le secteur alimentaire est celui qui a connu la plus grosse augmentation pour le trimestre avril-juin 2004 soit 25.88 %. L'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI), à travers l'Enquête Budget Consommation des Ménages (EBCM II), a estimé en 2001 à 55 % la proportion des revenus que les ménages consacrent à l'alimentation. Donc, lorsque l'inflation alimentaire accuse une si grande augmentation (25.88 %), les ménages, particulièrement les plus vulnérables, sont fortement pénalisés. Si au niveau des secteurs médical et des transports on a enregistré des baisses, substantielles parfois, leurs effets (positifs) sur le secteur alimentaire n'ont pas été remarqués. La hausse de l'inflation au niveau de ces secteurs gonfle généralement l'inflation du secteur alimentaire mais la réciproque ne s'est malheureusement pas révélée vraie. Ceci a déçu bien des ménages qui s'attendaient à une diminution du niveau de l'inflation alimentaire suite à la baisse enregistrée sur le marché des changes et dans le secteur du transport. Durant le premier trimestre de l'année en cours, le niveau d'inflation alimentaire était plutôt stable avec une moyenne de 27.13 % et variant entre 26.73 %, 27.91 %. Par rapport à l'année dernière à la même époque, le niveau d'inflation alimentaire a toutefois connu une baisse de 11.13 % passant de 38.43 % en avril-juin 2003 à 34.15 % en avril-juin 2004.

## Situation du pays

### La situation alimentaire pour la période de Avril / Juin 2004

Le trimestre Janvier /mars, de l'avis de tous, a été un trimestre très difficile. Il a été marqué par les difficultés d'approvisionnement des villes et des zones rurales en produits alimentaires. Situation qui a entraîné le renchérissement des produits alimentaires sur les marchés urbains et l'augmentation de la disponibilité des produits agricoles locaux sur les marchés ruraux. La dégringolade du dollar, amorcée à la fin du mois de février et qui s'est poursuivie tout au cours du mois de mars, n'a pas eu d'effets sur les prix des produits

alimentaires car les importations alimentaires étaient quasi-nulles.

D'autre part, l'impossibilité pour certains Opérateurs de distribuer de l'aide alimentaire dans les cantines scolaires et dans les centres de récupération nutritionnelle a fortement pénalisé les bénéficiaires.

Le trimestre avril/juin correspond normalement à la récolte des plantations du Printemps. Cette saison était, dès le départ compromise, car les troubles du mois de février et du mois d'avril ont un peu joué sur

les capacités des agriculteurs à préparer et à semer le haricot, et les céréales tels que le maïs ou le sorgho. La rareté et la cherté des engrais étaient notables et certains planteurs des zones maraîchères recherchaient en vain des semences. Les superficies emblavées étaient certes réduites et la qualité des graines utilisées par nos agriculteurs s'avérait mauvaise et incapable d'assurer une bonne production. Donc, on ne s'attendait pas à de bonnes récoltes en mai et en juin.

Cette situation s'est aggravée pour certains départements avec les pluies diluviennes des 23 et 24 mai qui ont causé des dégâts considérables dans l'Ouest et le Sud-Est du pays. Des informations plus précises sur ce sujet sont fournies dans le Flash-Info No 1 publié par la CNSA.

D'un autre côté, la sonnette d'alarme a été tirée pour des communautés du Far West menacées de sécheresse. Une mission a même été organisée dans la zone par l'OCHA, l'USAID, le PAM, et la CNSA pour investiguer la situation. Celle-ci est difficile, mais elle relève surtout de causes structurelles et inhérentes à cette partie très vulnérable du département du Nord Ouest.

Cette carence en produits agricoles a été compensée par la reprise des importations alimentaires à partir du mois d'avril. Ce qui a permis une certaine baisse des prix des produits alimentaires ; mais ceux-ci, pour la plupart, restent toujours supérieurs à ceux de décembre 2003.

### **Evolution de la situation climatique au cours du trimestre et ses effets sur la production agricole**

-L'arrêt des précipitations dès la fin du mois de mars est arrivé à une période critique pour les plantations de légumineuses et de céréales. Dès la première quinzaine du mois d'avril, il y avait des manifestations de sécheresse dans le Far West, à la Gonave et au niveau des zones côtières du Sud-Est. Au cours de la deuxième quinzaine, les effets de la sécheresse se sont déclarés au niveau du Plateau Central. Dans le Far West, les précipitations ont été inférieures à la moyenne des 10 ans habituellement enregistrée à Bombardopolis (31,6 mm contre 58.5) Port de Paix ( 11.3 mm contre 30.5) et Bassin Bleu ( 6.6 mm contre 32.8).

Dans le département du Nord, la pluviométrie a été très abondante; avec des inondations dans les communes de Limonade, Quartier Morin, Port Margot ( 360mm). Les autres communes du département ont eu une très bonne pluviométrie pour le mois d'avril.

- Au cours de la première quinzaine du mois de mai la sécheresse s'est installée dans l'Ouest, la Grand-Anse, le Haut Artibonite et le Nord. La situation du

Nord-Ouest a empiré au cours du mois de mai de même que celle du Haut Artibonite avec le non fonctionnement des électro-pompes de la Plaine des Gonaïves. Les précipitations enregistrées dans le Nord-Ouest sont partout inférieures à la moyenne de référence de 10 ans: 59.3 mm en cette année contre 129.6 à Bombardopolis, 99.5 mm contre 106.1 à Jean Rabel, 42.1mm contre 82,7 à Port de Paix, 103.5 contre 117.9 mm à Bassin Bleu. Dans les départements de l'Ouest et du Sud Est, certaines communes ont enregistré plus de 350 mm de pluies durant deux jours (les 23 et 24 mai). On a enregistré 450 mm à Savanne Zombie (commune de Thiotte) durant cette même période de deux jours. Cette précipitation exceptionnelle a aussi occasionné des inondations dans les communes de Fonds Verrettes, Belle Anse (Mapou), Marigot, Jacmel, Baintet et Cotes de Fer, dans certaines régions du Sud (St-Jean du Sud et Port-à-Piment) et même dans le Bas Plateau Central (Savanette).

Le département du Nord a connu une situation plus ou moins mitigée avec des inondations à Port Margot ( 436 mm), Borgne (765 mm), Plaisance ( 519mm). Par ailleurs certaines communes telles que Ranquitte, Limonade, Bahon ont reçu des pluies inférieures à la normale en cette période.

Les plantations du mois de juin ont bien profité des pluies de la fin de mai et se sont bien comportées au niveau des différents départements sauf pour le Nord-Ouest où les données enregistrées sont alarmantes pour les communes de Bombardopolis ( 54.1mm contre 94.8 représentant la moyenne de référence sur 10 ans), de Jean Rabel (50.5mm contre 71.1mm) et de Port de Paix (46.3 mm contre 74.1).

Au niveau du département du Nord toutes les communes à l'exception de Ranquitte et de Bahon ont connu une situation normale.

### **La situation de la production locale au cours du trimestre**

La situation agricole suit généralement l'évolution de la situation climatique, surtout la pluviométrie.

- Les récoltes n'ont pas été mauvaises dans le NORD. Les rendements obtenus pour les céréales ( riz, maïs...) sont moyens. Pourtant, les récoltes de haricot ont été mauvaises particulièrement à Bahon.

- Celles du Sud-Est ont été compromises à la suite des inondations des 23 et 24 mai. Les plaines irriguées de Lafond, de Marigot, de Minutié, de Cotes de Fer, de Baintet, les champs de pomme de terre et de chou de Oriani ont été ravagées. Gros Cheval et Boucan Chatte, les hauts plateaux de Macary et de Seguin dans le Sud-Est, de même que les champs de maïs et de haricot de Forêt des Pins et de Savanne Zombie ont été emportés. En plus des parcelles cultivées, plus de 250 hectares de terre sont irréversiblement



perdues pour l'agriculture. Les pertes de production agricole au niveau de ces départements ( Ouest et Sud-Est) sont estimées à plus de 109.200.000 gourdes, les pertes de bétail à 23.452.450 gourdes et les dégâts subis par les systèmes d'irrigation à plus de 38.900.000 gourdes ( Evaluation MARNDR/FAO) . En gros les pertes subies par les agriculteurs de Fonds Verrettes et du Sud-Est sont estimées à plus de 177.471.450 gourdes (MARNDR/FAO). La Sécurité alimentaire , au niveau de ces zones est vraiment compromise pour les prochaines saisons si les mesures appropriées ne sont pas prises pour colmater les pertes.

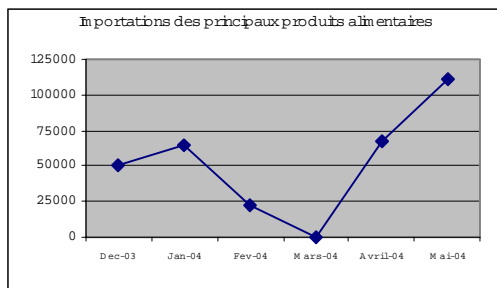
-Le Nord Est a connu des récoltes céréalières très en dessous de la moyenne.

Partout les difficultés de trouver des pesticides, des semences et la carence en main d'œuvre agricole s'est fait sentir.

### Les importations alimentaires

Les importations alimentaires, au cours des mois d'avril et de mai (les informations n'étant pas disponibles pour le mois de juin à cause de la grève des douaniers) ont atteint le niveau de 178.842 Tonnes Métriques. En volume, ces importations ont plus que doublé par rapport à celles du trimestre janvier/mars -86.157,51 T.M- et dépassent même le niveau du trimestre avril/juin 2003 où les importations totales ont atteint 91.880,90 T.M . La stabilisation politique observée au cours du mois d'avril a suscité la confiance des importateurs qui avaient arrêté les importations dès la deuxième quinzaine du mois de

figure No 1



Source: CNSA, d'après AGD et MEF

Pour les deux mois, les importations de riz ont atteint 86.664,40 T.M , soit 48% du volume des importations alors qu'elles n'étaient que de 9.465,80 T.M au cours du trimestre janvier/mars. Cette importation a comblé le déficit laissé par la production nationale de riz. Les importations de sucre occupent le second rang avec 50.571 TM contre 17.735,52 TM

**Tableau 2.-Importation et Aide Alimentaires pour le trimestre Avril-Juin 2004**

Produits	Importation	Aide Alimentaire	Total TM	Total TEC
Melange		1,795.74	1,795.74	1,905.28
Riz	86,664.40	4,905.28	91,569.68	99,902.52
Farine/ Ble	7,911.79	9,647.75	17,559.54	17,559.54
Sucre	50,571.09	27.00	50,598.09	50,598.09
Produits Laitiers	3,493.68	50.00	3,543.68	3,866.15
Legumineuses	600.80	1,585.15	2,185.95	2,218.74
Poissons Fruits de mer	1,538.55	243.43	1,781.98	490.94
Sel		57.05	57.05	
Huiles et graisses	23,370.16	723.83	24,093.99	64,620.08
Viandes Abbats	4,692.50		4,692.50	3,838.47
<b>Total</b>	<b>178,842.97</b>	<b>19,035.23</b>	<b>197,878.20</b>	<b>244,999.81</b>

Source: CNSA d'après AGD, CRS, BND, CARE, PL 480

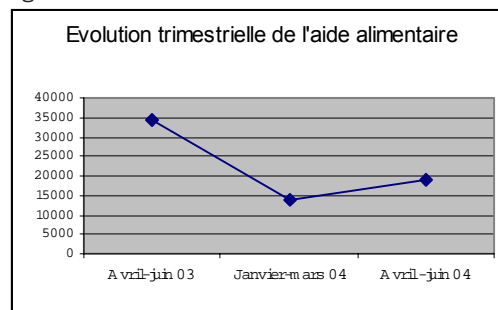
en janvier/mars. Les huiles et les graisses viennent en troisième position avec 23.370,16 TM .

### L'aide alimentaire

Bloquée depuis la mi-février, la distribution de l'aide alimentaire a repris son cours normal dans les départements du Nord, de l'Artibonite et du Nord-Ouest au cours du mois d'avril. Le volume d'aide distribué au cours du trimestre avril/juin atteint 19,038. 25T.M (exception WV et SC). Ce volume est en hausse par rapport à celui distribué au cours du trimestre janvier/mars et en baisse par rapport à ce même trimestre de l'année dernière.

Le PAM a déployé des activités dans le Nord ,le Nord-Est et l'Ouest, dans le cadre de son programme d'urgence post-crise ( EMOP) et exceptionnellement, cette agence des Nations Unies a utilisé d'autres Opérateurs dans des zones non encore touchées comme le Nord-Ouest, pour distribuer de l'aide alimentaire. A la suite des inondations ayant frappées Fonds Verrettes et le Sud-Est, le PAM a également desservi les populations de ces zones sinistrées:environ 375T.M de produits alimentaires ont été distribuées dans les zones du Sud-Est et de Fonds Verrettes.

figure No 2



Source:CNSA d'après bailleurs et Operateurs

Les ONGs telles que CARE, CRS, World Vision et Save The Children ont continué leur programme de distribution à travers des cantines scolaires, des centres de récupération nutritionnelle et des travaux

de food for work (pour certaines). Le BND, pour sa part, a distribué au cours de ce trimestre 1,954 T.M. Comme d'habitude cette aide va dans les cantines scolaires et les centres de récupération nutritionnelle.

Le bureau du PL-480, pour ce trimestre, n'a monétisé que 8, 300 T.M de farine de blé.

## Prix et Accessibilité aux aliments

L'analyse des prix est faite sur les produits importés et sur les produits locaux. Etant donné la non-disponibilité des informations sur les prix (voir tableau pages 12 et 13) par département pour le trimestre janvier-mars, les prix du trimestre avril-juin 2004 ont été comparés à ceux de décembre 2003. Pour le département du Nord-est, les prix de décembre ne sont pas disponibles, seule la moyenne trimestrielle est considérée.

### Les produits importés

**Tableau 3.- Variation de prix des principaux produits alimentaires importés**

Prix en gourde par livre des principaux produits alimentaires importés						
Département	Période	Riz Importe	Maïs Importe	Farine	Sucre	Huile
Ouest	Dec-03	11.67	11.82	9.09	8.33	37.40
	Avr-Juin	15.99	14.00	10.01	11.25	47.06
	<b>Variation</b>	<b>37.05%</b>	<b>18.44%</b>	<b>10.12%</b>	<b>35.09%</b>	<b>25.83%</b>
Artibonite	Dec-03	20.00	16.36	10.91	15.00	52.79
	Avr-Juin	17.50	16.36	10.91	12.50	46.47
	<b>Variation</b>	<b>-12.50%</b>	<b>0.00%</b>	<b>0.00%</b>	<b>-16.64%</b>	<b>-11.98%</b>
Nord	Dec-03	14.00	12.73	10.91	12.00	46.19
	Avr-Juin	16.92	14.00	11.09	12.42	46.37
	<b>Variation</b>	<b>20.83%</b>	<b>9.98%</b>	<b>1.62%</b>	<b>3.47%</b>	<b>0.40%</b>
Nord Ouest	Dec-03	12.00	13.09	10.91	10.00	43.99
	Avr-Juin	16.95	14.46	11.87	13.96	47.95
	<b>Variation</b>	<b>41.25%</b>	<b>10.43%</b>	<b>8.75%</b>	<b>39.60%</b>	<b>9.00%</b>
Nord Est	Avr-Juin	18.61	17.42	9.39	16.39	49.31
	Dec-03	17.50		7.27	11.67	48.39
	<b>Variation</b>	<b>2.51%</b>		<b>75.10%</b>	<b>23.69%</b>	<b>0.86%</b>
Sud	Dec-03	12.37	7.33	8.18	7.73	38.50
	Avr-Juin	15.18	12.02	10.33	14.63	44.83
	<b>Variation</b>	<b>22.69%</b>	<b>64.03%</b>	<b>26.32%</b>	<b>89.31%</b>	<b>16.45%</b>
Sud Est	Dec-03	12.00	16.36	10.91	12.00	38.50
	Avr-Juin	17.08	16.59	11.73	13.86	48.62
	<b>Variation</b>	<b>42.36%</b>	<b>1.41%</b>	<b>7.49%</b>	<b>15.50%</b>	<b>26.29%</b>
Grande Anse	Dec-03	15.00	14.55	11.82	15.00	49.49
	Avr-Juin	16.43	10.97	9.91	15.06	44.45
	<b>Variation</b>	<b>9.53%</b>	<b>-24.60%</b>	<b>-16.19%</b>	<b>0.38%</b>	<b>-10.18%</b>
Nationale	<b>variation</b>	<b>20.47%</b>	<b>11.38%</b>	<b>14.15%</b>	<b>23.80%</b>	<b>7.08%</b>

Source : CNSA d'après HAP/USAID, MCI, CARE, CRS

### -Le riz

Le prix du riz importé a connu des hausses dans sept des neuf départements -sauf dans l'Artibonite

et le Nord-est où des baisses considérables ont été enregistrées-. Si la hausse au niveau des neuf départements s'élève à 20.47 %, l'intervalle de variation de celle-ci va de 2.51 % dans le centre à 42.36 % dans le Sud-est. Ce dernier département est celui où la hausse a été la plus élevée. Les ruptures de tronçons routiers, les pertes occasionnées par les récentes inondations dans les champs et dans les dépôts de nourritures ne sont pas sans effets sur les prix des biens et services dans le département du Sud-est. Les prix se révèlent beaucoup plus stables dans le Plateau Central avec une augmentation de 2.51 %.

Les baisses des prix de 12.5 % dans l'Artibonite au cours du trimestre sont révélatrices d'une augmentation de la disponibilité de riz dans ces départements. Ceux-ci sont des producteurs de riz et le trimestre avril-juin correspond à la période de récolte.

### -Le maïs

La variation moyenne du prix du maïs importé pour les neuf départements pour le trimestre avril-juin 2004 est de 11.38 %.

La demande du maïs, toutes choses étant égales par ailleurs, a été la plus élevée dans le département du Sud avec une variation du prix de l'ordre de 64.03 %. Les mois de mars et d'avril correspondent à la grande campagne de culture de maïs dans le Sud. D'où une augmentation de la demande de maïs sur les marchés ruraux puisque c'est le même produit qui sert de grains comestibles et de semences. Cependant, le maïs a été, avec une baisse de prix de 24.6 %, le moins sollicité de tous les produits dans le département de la Grand'Anse. Cette baisse est la plus significative enregistrée pour un produit dans l'ensemble des neuf départements. Une grande stabilité du prix du maïs a été observée dans le département de l'Artibonite avec une variation nulle des prix et dans le département du Sud-est avec une augmentation de 1.41 %.

### -La farine

La sollicitation pour la farine a été très forte dans le département du Centre. Le prix de ce produit, qui pourtant était stable dans l'Artibonite, a accusé une augmentation de l'ordre de 75.1 % dans le Plateau Central. Une baisse de 16.19 % du prix

de la farine a été observée dans la Grand'Anse. La variation moyenne du prix de la farine sur les neuf départements est de 14.15%.

### -Le sucre

Pour les produits importés, la variation moyenne de prix la plus élevée : 23.80 % a été celle du sucre . Le département du Sud y a le plus largement contribué avec une hausse des prix de 89.31 %. A la Grand'Anse, une quasi-stabilité , soit 0.38 % de variation du prix du sucre, a été observée. L'Artibonite est le seul des neuf départements à afficher une baisse significative de 16.64 %.

### -L'huile ( en litre )

L'huile est le produit qui a connu la plus faible variation moyenne pour l'ensemble des départements. Dans l'Artibonite et la Grand'Anse, il a même enregistré des baisses respectivement de 11.98 % et 10.18 %. Sa plus haute variation a été signalée dans le Sud-est avec un score de 26.29 %.

## Prix des produits locaux

**Tableau 4.-Variation de prix des principaux produits alimentaires locaux**

Prix en gourdes par livre des principaux produits alimentaires agricoles						
Département	Période	Riz Lakay	Mais Lakay	Sorgho	Haricot	Ignames Banane
Ouest	Dec-03	10.83	9.09		15.00	6.6
	Avr-Juin	14.26	11.37	10.86	25.96	9.04
	<b>Variation</b>	<b>31.64%</b>	<b>25.05%</b>		<b>73.09%</b>	<b>37.02%</b>
Artibonite	Dec-03	25.00	8.18		22.00	
	Avr-Juin	21.18	8.18	7.92	15.56	
	<b>Variation</b>	<b>-15.27%</b>	<b>0.00%</b>		<b>-29.29%</b>	
Nord	Dec-03	20.00	5.45		20.83	7.00 4.5
	Avr-Juin	23.67	12.33	12.38	27.03	7.50 5.49
	<b>Variation</b>	<b>18.33%</b>	<b>126.30%</b>		<b>29.75%</b>	<b>7.14% 22.00%</b>
Nord Ouest	Dec-03	11.67	8.18	6.67	20.00	
	Avr-Juin	14.17		8.75	20.24	
	<b>Variation</b>	<b>21.38%</b>		<b>31.18%</b>	<b>1.22%</b>	
Nord Est	Dec-03	17.78	12.44	11.38	22.43	
	Avr-Juin	17.78	12.44	11.38	22.43	
	<b>Variation</b>	<b>0.00%</b>	<b>0.00%</b>	<b>0.00%</b>	<b>0.00%</b>	
Centre	Dec-03	21.67	6.36	6.67	16.67	
	Avr-Juin	26.88	13.09	9.84	21.69	
	<b>Variation</b>	<b>24.02%</b>	<b>105.82%</b>	<b>47.45%</b>	<b>30.11%</b>	
Sud	Dec-03			6.73	14.21	
	Avr-Juin	13.14	9.17	11.84	14.74	
	<b>Variation</b>			<b>75.93%</b>	<b>3.71%</b>	
Sud Est	Dec-03	17.00	7.64		20.00	9 6.3
	Avr-Juin	24.00	10.94	12.00	22.42	6.91 5.64
	<b>Variation</b>	<b>41.18%</b>	<b>43.19%</b>		<b>12.08%</b>	<b>-23.22% -10.48%</b>
Grande Anse	Dec-03	10.83	6.36	9.33	18.33	
	Avr-Juin	13.70	7.79	12.04	16.58	
	<b>Variation</b>	<b>26.47%</b>	<b>22.48%</b>	<b>29.05%</b>	<b>-9.55%</b>	
Nationale	<b>Variation</b>	<b>21.11%</b>	<b>31.83%</b>	<b>45.90%</b>	<b>13.89%</b>	<b>6.98% 5.76%</b>

Source : CNSA d'après HAP/USAID, MCI, CARE, CRS

### -Riz lakay

Pour le riz Lakay, la variation moyenne à l'échelle nationale c'est-à-dire sur les grands marchés des neuf

départements a accusé une variation de 21.11 % par rapport à décembre 2003. Le département qui a le plus grandement contribué à la hausse du prix du riz Lakay est celui du Sud'est où l'augmentation du prix du trimestre avril-juin par rapport à celui du mois de décembre 2003 a atteint 41.18 %. Pour le département de l'Artibonite et du Nord-est, on a plutôt enregistré une baisse de 15.27 %. Situation qui reflète celle du riz importé.

### -Le maïs lakay

La variation moyenne nationale du prix du maïs lakay est plus élevée que celle du riz lakay. Dans le département du Nord, le prix du maïs de chez nous a connu une hausse de 126.3 % : la hausse la plus élevée de prix pour tous les produits (local et importé).

### -Le sorgho

Le sorgho est le seul produit à n'avoir pas connu de baisse dans aucun des départements et dont la variation sur le territoire a été la plus élevée soit 45.90 %. Toutefois, il faut souligner que la comparaison n'a été possible que pour cinq départements. Le sorgho est donc, ceteris paribus, le produit le plus rare ou le plus demandé dans les départements en question: -Nord-ouest avec une variation de 31.18 %, Centre (47.45 %), Sud (75.93 %) et Grand'Anse (29.05 %).

### -Le haricot

Le haricot a connu la plus petite baisse parmi les produits importés sur les neuf départements. Il a enregistré une variation moyenne de 13.89 % . Cependant, une hausse considérable de 73.09 % de la variation du prix a été remarquée dans le département de l'Ouest. Des baisses de l'ordre de 29.29 % et de 9.55 % ont été retrouvées dans les départements de l'Artibonite et de la Grand'Anse.

Comme pour les produits importés, les prix moyens des principaux produits locaux sont à la hausse. Cependant, pour certains départements on a enregistré certaines baisses; c'est le cas du riz importé et du riz lakay dans l'Artibonite et le Nord Est, du maïs lakay dans le Nord Est...

Cette hausse générale des produits alimentaires n'est pas pour améliorer les conditions d'accès des ménages aux biens et services en général et aux aliments en particulier au cours du trimestre.

# ATTENTION! ATTENTION!

## La CNSA en ligne

Nous avons le très grand plaisir de vous annoncer la présence sur le Web du site de la Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire (CNSA) que vous pourrez visiter à l'adresse suivante : [www.cnsahaiti.com](http://www.cnsahaiti.com) . Là, vous trouverez nos bulletins périodiques – y compris celui-ci -ainsi qu'un ensemble de documents téléchargeables résultats de travaux divers, flash d'informations, évaluations de situation. Dans un avenir relativement proche, nous y mettrons aussi à votre disposition notre base de données, avec des indicateurs actualisés sur l'état de la sécurité alimentaire.

## Nous avons rencontré pour vous :



### OCHA ou la nécessaire coordination de la communauté internationale dans les situations de crise.

#### Tous veulent coordonner, rares sont ceux qui veulent être coordonnés...

C'est une évidence qui demande une définition. La coordination, c'est l'agencement adéquat de différentes parties d'un même corps entre elles au cours d'une activité. La définition plus complète que nous livre l'Académie française est empruntée du bas latin coordinatio, «arrangement», comme : « le fait d'agencer certaines choses entre elles suivant les rapports qu'elles doivent ou

peuvent avoir, les disposer convenablement pour une fin».



Il y a plusieurs façons de coordonner. Coordonner ne saurait signifier en aucun cas ordonner ou administrer du haut vers le bas. Dans le contexte humanitaire, il faut comprendre le terme coordination davantage comme le fait de **conjuguer** des efforts, d'**harmoniser** des positions ou encore d'unir des forces. En somme, faciliter plutôt qu'imposer. Et ce, dans un but



unique : réduire la souffrance des personnes affectées par une crise humanitaire.

*« Conformément à la résolution 46/182 de l'Assemblée générale, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), créé en 1998, a pour principale mission de mobiliser et coordonner les efforts collectifs déployés par la communauté internationale, en particulier au sein du système des Nations Unies, afin de répondre rapidement et de manière cohérente aux besoins des personnes en détresse et ayant subi des pertes matérielles lors des catastrophes et durant les situations d'urgence ».*

Successeur du Département des affaires humanitaires de l'ONU, créé en 1992, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (**BCAH**), mieux connu sous l'acronyme anglais **OCHA** (*Office for the Coordination of Humanitarian Affairs*) a donc pour mandat de coordonner l'assistance des Nations Unies lorsque les crises humanitaires dépassent les moyens et le mandat de tout organisme humanitaire agissant seul.

La nature complexe des situations humanitaires actuelles incite nombre d'acteurs comme les gouvernements, les organisations non gouvernementales (ONG), les organismes des Nations Unies et les particuliers à réagir simultanément. OCHA travaille avec eux à l'établissement d'un cadre harmonieux au sein duquel chaque acteur peut contribuer efficacement et promptement à l'effort global.

OCHA a également comme mission de faire face aux catastrophes naturelles et écologiques. Rares sont les pays qui disposent des mécanismes d'intervention et des ressources nécessaires pour faire face aux conséquences humanitaires de certaines catastrophes naturelles et écologiques ou d'accidents industriels sans aide extérieure. Les effets des catastrophes naturelles se font beaucoup plus sentir dans les pays en développement. La communauté internationale doit souvent intervenir, à l'invitation du gouvernement, pour venir en aide aux victimes.

OCHA s'acquitte de son rôle par la préparation à la réponse et l'intervention. Un bref rappel s'impose pour mieux comprendre son rôle dans les pays où OCHA est présent.

### Prévention des situations de crise

En collaboration étroite avec le Coordonnateur résident et l'Équipe de pays (c'est-à-dire, l'ensemble des Agences des Nations Unies dans le pays), OCHA commence à observer et évaluer les pays exposés aux conflits et aux catastrophes naturelles bien avant l'émergence des situations de crise, par l'intermédiaire de son service d'alerte précoce et

d'établissement de plans d'urgence basé à New York, qui identifie les pays à risque; surveille l'évolution de la situation; apporte son appui à la prévention des conflits et à l'atténuation de leurs conséquences; et dirige des missions d'établissement de plans d'urgence.

### Intervention d'urgence

Sitôt alerté<sup>1</sup>, OCHA dispose des moyens suivants pour répondre aux catastrophes naturelles ou aux situations d'urgences complexe:

- **Appels d'urgence « appels « éclairs »** à l'intention des donateurs – lancés avant l'émergence d'une crise, au début d'une crise ou lorsqu'une situation de crise se détériore nettement, pour mobiliser des fonds.

- Envoi dans les zones touchées de **missions inter institutions des Nations Unies** chargées d'effectuer des évaluations multisectorielles exhaustives afin de planifier une réponse coordonnée à l'échelle du système des Nations Unies.

- Déploiement d'**Équipes des Nations Unies chargées de l'évaluation et de la coordination en cas de catastrophe (UNDAC)** qui apportent une assistance en matière d'évaluation de l'urgence et de coordination des activités sur le terrain durant la phase initiale de secours. Composées d'experts nationaux de gestion des situations d'urgence qualifiés et ayant reçu une formation spécifique ainsi que de membres du personnel de l'OCHA, les Équipes UNDAC, sont placées sous l'autorité du Coordonnateur résident et Coordonnateur humanitaire des Nations Unies.

- Identification et facilitation des **compétences techniques** et de **moyens logistiques** nécessaires auprès de certains services spécialisés des Gouvernements et des organisations humanitaires, et fourniture de don d'urgence en espèce lors de catastrophes naturelles.

- Aide à la création d'un **Centre de coordination des opérations in situ (OSOCC)**.

- Mobilisation et coordination des **dispositifs militaires et civils** déployés par les pays et les organisations internationales. Le Groupe des ressources militaires et de la protection civile (MCDU) de l'OCHA est chargé de gérer les ressources disponibles.

Gestion des stocks permanents (renouvelables) du **dépôt de matériel d'intervention humanitaire des Nations Unies à Brindisi (Italie)**, constitué de dons. L'OCHA peut organiser l'expédition immédiate d'articles de première nécessité (non alimentaires) dans les zones touchées par des catastrophes, sous réserve de l'accord des donateurs et des stocks disponibles. Le pays bénéficiaire ne paye ni les articles ni les frais de transport.

### Qui bénéficie de l'action humanitaire de l'ONU?

L'action humanitaire de l'ONU vise surtout à aider les victimes civiles de conflits et de catastrophes naturelles en s'efforçant de leur assurer une aide humanitaire et, si nécessaire, une protection. Depuis 1991, OCHA a publié plus de 200 Appels qui ont recueilli quelques 25.8 milliards de dollars. Par exemple, en 1998, un montant estimé à 2 milliards 160 millions de dollars d'assistance humanitaire a été sollicité pour venir en aide à 12,8 millions de personnes victimes de situations d'urgence complexes. Les victimes de 61 catastrophes naturelles et écologiques ont bénéficié d'une assistance en 1998, et la communauté internationale a fourni plus d'un milliard de dollars d'assistance, y compris au titre de l'aide bilatérale.

La présence OCHA en Haïti assiste et conseille le Coordonnateur humanitaire à propos des questions humanitaires. A ce titre, OCHA réalise des activités de plaidoyer en faveur des bénéficiaires et de la communauté humanitaire et souligne les aires prioritaires nécessitant une réponse de la communauté internationale.

L'échange d'information avec les ONG et les agences onusiennes ainsi que les visites coordonnées sur le terrain sont essentielles. Ces visites permettent d'établir des priorités par secteur et de tisser des partenariats plus étroits entre les agences, les partenaires humanitaires et les autorités compétentes. En revanche, bien qu'il soit nécessaire d'évaluer les besoins, il faut veiller à ce que ces missions d'évaluations soient bien coordonnées afin éviter une prolifération désorganisée de celles-ci, comme cela a pu être rapporté dans certaines zones du pays dans le passé.

L'information recueillie sur les secteurs prioritaires d'assistance et sur l'identification des populations vulnérables est ainsi fournie aux bailleurs de fonds et aux autres partenaires humanitaires. Echanger des informations et d'autres services permet de mieux coordonner les programmes avec les intéressés et de faciliter la mise en place de réseaux communs pour la logistique, la sécurité et la communication. Un expert en gestion des données de OCHA compile actuellement l'information sous une forme facile d'accès et à permis de cartographier l'assistance fournie à Haïti.

### Une aide qui fait toute la différence

Pendant le lancement des Appels inter organisations partenaires de 2001 pour un montant de 2 milliards destiné à secourir 35 millions de personnes — montant inférieur aux dépenses militaires dans le monde au cours d'une seule journée — le Secrétaire général a déclaré que "lorsque l'assistance humanitaire est fournie de manière opportune, elle peut faire la différence [...] pourtant, malgré la valeur reconnue des actions humanitaires, lorsqu'elles sont correctement financées et coordonnées, et une plus grande prospérité dans de nombreuses parties du monde, les contributions des donateurs sont inférieures aux objectifs fixés".

### La présence OCHA en Haïti

Une équipe de cinq personnes de OCHA est actuellement déployée à Port-Au Prince, Haïti, en soutien au Coordonnateur humanitaire résident<sup>2</sup>, M. Adama Guindo. Dans la ligne du mandat de OCHA, la présence à Haïti catalyse et facilite la coordination des partenaires humanitaires, agences et ONGs, en fournissant différents services liés aux activités humanitaires<sup>3</sup>.

Par ailleurs, OCHA a tenu informé la communauté internationale en publiant régulièrement des rapports sur la situation humanitaire<sup>4</sup>, fruit d'une coordination entre les partenaires humanitaires. L'information a également été largement partagée lors des forums humanitaires bimensuels. Celle-ci a été utilisée pour compiler des données substantives qui permettent la priorisation de projet dans le domaine humanitaire, par secteur et région géographique.

La mobilisation des ressources a pu se faire par la préparation et le suivi de l'Appel d'Urgence (*Flash*

*Appeal*) lancé au mois de mars 2004. L'objectif de l'Appel d'Urgence est de répondre aux besoins urgents et immédiats de la population haïtienne et d'établir rapidement les fondements de la réhabilitation des services sociaux et de la relance économique. Les secteurs d'intervention les plus urgents sont l'assistance alimentaire, la santé, l'eau et l'assainissement, la nutrition, l'éducation et la sécurité publique. Les projets de réhabilitation de l'Appel visent à reconstituer les stocks, à réparer les infrastructures, à renforcer les capacités locales; ils incluent également davantage de plaidoyer pour les droits de l'Homme et les principes humanitaires, le désarmement et la résolution de conflit.

### L'Appel de 35 millions de dollar US est couvert à 42.3%<sup>5</sup>. Les résultats sont mitigés.

Il est important que les bailleurs de fonds soutiennent l'Appel jusqu'en septembre 2004 afin de couvrir les besoins humanitaires en Haïti. Les tentatives récentes de mise à jour sur l'utilisation des fonds par les agences ont rencontré un succès limité. L'avenir de l'Appel, qui échoit en septembre, sera discuté avec les partenaires humanitaires au courant du mois prochain, au vu de la mise en œuvre du Cadre de Coopération Intérimaire (CCI).

Par ailleurs, OCHA a déployé un officier chargé de la coopération civile-militaire afin d'informer le Coordinateur humanitaire, les agences et les partenaires humanitaires de l'évolution de la situation militaire. A ce titre, il sert d'interface avec les autorités militaires (MIFH jusqu'en juin 2004 puis MINUSTAH<sup>6</sup>). Il communique et coordonne les priorités et les projets des agences et des partenaires humanitaires. Il suit

l'évolution de ces relations, tout changement et leur conséquence pour l'ONU.

Par ailleurs, OCHA a pu faciliter la réponse du système onusien aux catastrophes naturelles. Ainsi, les récentes inondations dans le sud et le sud-est ont confirmé la vulnérabilité croissante d'Haïti aux phénomènes naturels<sup>7</sup>. Les intempéries des 23 et 24 mai 2003 se sont avérées particulièrement lourdes pour les zones de Mapou et Fonds-Verrettes. Le bilan officiel à la mi-juin fait état de quelques 1261 morts, 1414 disparus, 2399 maisons détruites et plus de 30.000 personnes sinistrées. Les populations affectées, particulièrement à Mapou, ont épuisé leurs maigres mécanismes de survie tandis que l'assistance internationale est parvenue très progressivement sur place en raison de l'interruption des voies de communications routières. OCHA a pu fournir un cadre de coopération des agences et des partenaires humanitaires pour la réponse à la catastrophe, en collaboration avec le Programme de réduction des désastres du PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement). A cette occasion, une équipe UNDAC de six personnes a été déployée sur Port au Prince et les zones affectées pour faciliter la coordination de l'assistance internationale et l'évaluation des besoins.

Coordonner est une tâche difficile, parfois ingrate. Le manque de coordination est souvent décrié, alors qu'une coordination réussie est rarement perçue. La coordination est pourtant essentielle. C'est pour cela qu'il est capital d'assurer un élément de coordination, indépendant, qui puisse servir tous les intérêts de la communauté humanitaire.

---

<sup>1</sup>Les Gouvernements des pays touchés par des **catastrophes naturelles** ou écologiques peuvent solliciter l'aide de l'OCHA en composant le numéro d'urgence, par l'intermédiaire du Coordonnateur résident, représentant des Nations Unies dans le pays, ou en s'adressant au Siège. Dans les **situations d'urgence complexes**, c'est le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des situations d'urgence, en consultation avec le Comité permanent inter organisations, le Coordonnateur résident et le Gouvernement concerné, qui évalue les besoins en matière de coordination et alerte la communauté internationale.

---

<sup>2</sup>Lorsque des situations d'urgence nécessitant une aide humanitaire de la part des organismes des Nations Unies supposent l'intervention d'un grand nombre d'acteurs, le Coordonnateur des secours d'urgence, en consultation avec le Comité permanent inter-organisations, peut désigner un **Coordonnateur humanitaire** (en règle générale, le Coordonnateur résident des Nations Unies basé dans le pays concerné).

---

<sup>3</sup>Un redéfinition de la présence OCHA est en cours suite à l'arrivée de la Force de Stabilisation des Nations Unies en Haïti (MINUSTAH).

---

<sup>4</sup>Disponibles sur le site [www.reliefweb.int](http://www.reliefweb.int)

---

<sup>5</sup>Au 30 juillet 2004, ce qui représente USD 14.847.442

---

<sup>6</sup>La Force Intérimaire Multinationale en Haïti (MIFH) puis le Force de Stabilisation des Nations Unies en Haïti (MINUSTAH).

---

<sup>7</sup>Les pluies tombées sur Mapou et Fonds-Verrettes n'ont rien d'exceptionnel en comparaison avec le cyclone Georges de 1998 (300 mm en 24 heures contre 600mm)

## Les prix des produits alimentaires importés du trimestre

Prix des principaux produits alimentaires (Gdes/lv) pour le trimestre avril / juin 2004						
Département	Période	Riz Importe	Mais Importe	Farine	Sucre	Huile
Ouest	<b>Dec-03</b>	<b>11.67</b>	<b>11.82</b>	<b>9.09</b>	<b>8.33</b>	<b>37.40</b>
	Apr-04	14.14	13.95	11.06	12.08	49.11
	May-04	18.21	14.64	9.77	11.39	47.66
	Jun-04	15.63	13.41	9.20	10.29	44.41
	<b>Apr-Juin</b>	<b>15.99</b>	<b>14.00</b>	<b>10.01</b>	<b>11.25</b>	<b>47.06</b>
Artibonite	<b>Dec-03</b>	<b>20.00</b>	<b>16.36</b>	<b>10.91</b>	<b>15.00</b>	<b>52.79</b>
	Apr-04	15.83	16.36	10.91	14.17	48.94
	May-04	19.17	16.36	10.91	11.67	44.82
	Jun-04	17.50	16.36	10.91	11.67	45.64
	<b>Apr-Juin</b>	<b>17.50</b>	<b>16.36</b>	<b>10.91</b>	<b>12.50</b>	<b>46.47</b>
Nord	<b>Dec-03</b>	<b>14.00</b>	<b>12.73</b>	<b>10.91</b>	<b>12.00</b>	<b>46.19</b>
	Apr-04	19.00	13.09	16.36	13.50	50.04
	May-04	17.25	14.18	11.45	12.00	45.09
	Jun-04	14.50	14.73	5.45	11.75	43.99
	<b>Apr-Juin</b>	<b>16.92</b>	<b>14.00</b>	<b>11.09</b>	<b>12.42</b>	<b>46.37</b>
Nord Ouest	<b>Dec-03</b>	<b>12.00</b>	<b>13.09</b>	<b>10.91</b>	<b>10.00</b>	<b>43.99</b>
	Apr-04	15.62				
	May-04	17.75	14.18	11.00	14.42	48.39
	Jun-04	17.48	14.73	12.73	13.50	47.51
	<b>Apr-Juin</b>	<b>16.95</b>	<b>14.46</b>	<b>11.87</b>	<b>13.96</b>	<b>47.95</b>
Nord Est	<b>Dec-03</b>					
	Apr-04	20.83	16.36		15.00	49.49
	May-04	18.54	17.73	12.41	17.08	49.49
	Jun-04	16.46	18.18	6.36	17.08	48.94
	Apr-Juin	18.61	17.42	9.39	16.39	49.31
Centre	Dec-03	17.50		7.27	11.67	48.39
	Apr-04					
	May-04	20.42	15.23	12.73	14.58	48.94
	Jun-04	15.46	14.32	12.73	14.29	48.67
	<b>Apr-May</b>	<b>17.94</b>	<b>14.78</b>	<b>12.73</b>	<b>14.44</b>	<b>48.81</b>
Sud	<b>Dec-03</b>	<b>12.37</b>	<b>7.33</b>	<b>8.18</b>	<b>7.73</b>	<b>38.50</b>
	Apr-04	13.91	11.88	10.09	14.53	48.72
	May-04	17.86	12.46	10.91	15.46	43.99
	Jun-04	13.76	11.73	10.00	13.91	41.79
	<b>Apr-Juin</b>	<b>15.18</b>	<b>12.02</b>	<b>10.33</b>	<b>14.63</b>	<b>44.83</b>
Sud Est	<b>Dec-03</b>	<b>12.00</b>	<b>16.36</b>	<b>10.91</b>	<b>12.00</b>	<b>38.50</b>
	Apr-04	14.50	16.09	13.09	12.00	50.04
	May-04	20.25	17.86	11.18	14.58	50.46
	Jun-04	16.50	15.82	10.91	15.00	45.37
	<b>Apr-Juin</b>	<b>17.08</b>	<b>16.59</b>	<b>11.73</b>	<b>13.86</b>	<b>48.62</b>
Grande Anse	<b>Dec-03</b>	<b>15.00</b>	<b>14.55</b>	<b>11.82</b>	<b>15.00</b>	<b>49.49</b>
	Apr-04	15.50	12.55	11.00	14.67	47.29



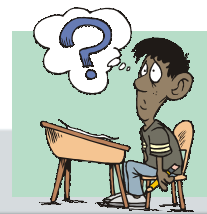
## Les prix des produits alimentaires locaux du trimestre

Prix en gourdes par livre des principaux produits alimentaires locaux							
Département	Période	Riz Lakay	Mais Lakay	Sorgho	Haricot	Igname	Banane
<b>Ouest</b>	Dec-03	10.83	9.09		15.00		
	Apr-04	13.61	10.30		25.28	8.49	
	May-04	15.26	11.70		25.31	8.68	
	Jun-04	13.90	12.10	10.86	27.30	9.96	
	Avr-Juin	14.26	11.37	10.86	25.96	9.04	
<b>Artibonite</b>	Dec-03	25.00	8.18		22.00		
	Apr-04	20.00	8.18	8.75	16.67		
	May-04	22.92	8.18	7.50	16.67		
	Jun-04	20.63	8.18	7.50	13.33		
	Avr-Juin	21.18	8.18	7.92	15.56		
<b>Nord</b>	Dec-03	20.00	5.45		20.83		
	Apr-04	21.00	9.91		29.83	7.10	5.13
	May-04	25.00	13.45	12.00	25.00	7.61	5.67
	Jun-04	25.00	13.64	12.75	26.25	7.78	5.68
	Avr-Juin	23.67	12.33	12.38	27.03	7.50	5.49
<b>Nord Ouest</b>	Dec-03	11.67	8.18	6.67	20.00		
	Apr-04				20.56		
	May-04	13.83		9.00	19.50		
	Jun-04	14.50		8.50	20.67		
	Avr-Juin	14.17		8.75	20.24		
<b>Nord Est</b>	Dec-03						
	Apr-04	20.83	13.64	7.50	20.83		
	May-04	17.75	12.05	14.56	23.13		
	Jun-04	14.75	11.64	12.08	23.33		
	Avr-Juin	17.78	12.44	11.38	22.43		
<b>Centre</b>	Dec-03	21.67	6.36	6.67	16.67		
	May-04	26.25	12.18	9.00	23.33		
	Jun-04	27.50	14.00	10.67	20.05		
	Apr-May	26.88	13.09	9.84	21.69		
<b>Sud</b>	Dec-03			6.73	14.21		
	Apr-04			7.91	16.53		
	May-04	12.37	9.53	13.47	14.39		
	Jun-04	13.91	8.80	14.14	13.29		
	Avr-Juin	13.14	9.17	11.84	14.74		
<b>Sud Est</b>	Dec-03	17.00	7.64		20.00		
	Apr-04	19.00	8.82		25.17	6.90	5.74
	May-04		11.73	12.00	21.33	6.79	5.94
	Jun-04	29.00	12.27	12.00	20.75	7.04	5.23
	Avr-Juin	24.00	10.94	12.00	22.42	6.91	5.64
<b>Grande Anse</b>	Dec-03	10.83	6.36	9.33	18.33		
	Apr-04	12.67	7.73	16.00	19.58		
	May-04	14.88	7.64		14.83		
	Jun-04	13.54	8.00	8.08	15.33		
	Apr-Juin	13.70	7.79	12.04	16.58		

Source : CNSA d'après HAP/USAID, MCI, CARE, CRS

Notes:

1. Les informations du MCI concernent les marchés de la zone métropolitaine pour le département de l'Ouest. Celles du HAP/USAID, les marchés des grandes villes des départements du Nord Est, Nord, Artibonite, Sud Est, du Centre et de la Grande Anse. Celles du Nord Ouest et du Sud sont respectivement de CARE et de CRS
2. Les informations du mois décembre 2003 servent de référence pour l'analyse comparative des prix.



## Le saviez-vous?

- I. La valeur totale des pertes (production agricole, élevage, infrastructures agricoles), causées par les inondations des 23 et 24 mai 2004 dans les départements de l'Ouest et du Sud-est, est estimée à plus de 177 millions de gourdes (chiffres encore incomplets). Sur le foncier, les pertes s'élèvent à 200-250 hectares. Cette évaluation a été réalisée par une mission pilotée par les agronomes Roosevelt SAINT-DIC et Louis BUTEAU avec l'assistance de cadres du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR). La mission a été planifiée par la FAO et le MARNDR et financée par la FAO.
- II. Pendant que les départements du Sud-est et de l'Ouest étaient victimes de violentes inondations, la sécheresse menaçait le Nord-ouest. Si capricieuse est la météo! En vue de mieux cerner le problème d'une éventuelle crise de sécheresse une mission de trois jours a été organisée durant la période du 13 au 15

juillet 2004. Cette mission était composée de représentants de l'OCHA, du PAM, de la CARE, du bureau de sécurité alimentaire de l'USAID et de la Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire (CNSA).

Il faut souligner que depuis la tempête tropicale Gordon en novembre 1998, Haïti a connu huit violentes perturbations atmosphériques dont deux en 2003.

- III. Les incendies des nuits du vendredi 18 au samedi 19 juin et du samedi 3 au dimanche 4 juillet 2004 ont provoqué la combustion de nombreux entrepôts alimentaires ainsi que d'un grand complexe commercial : le centre commercial Georges Sicard S.A. En plus des conséquences négatives de cet incident sur le fonctionnement de l'économie, elle pourrait occasionner une situation de rareté de certains produits qui aggraverait l'état de la sécurité alimentaire.



# Patronnage

Le suivi de la situation alimentaire présenté dans ce bulletin est réalisé grâce aux contributions techniques des partenaires institutionnels suivants :

Le MARNDR, particulièrement à travers ses Directions départementales et ses Bureaux agricoles communaux

L'IHSI

Le MEF

Le PAM

PL480

L'AGD

L'USAID

La CARE,

Le CRS

Le MCI

HAP - Hillside Agricultural Program -

timbrez ici

CNSA

Att : Bulletin de Conjoncture

7, Delmas 99, B.P. 1717 PAP Haïti